



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC36_140624 AN06420240614319

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1:

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrétées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

Article 2:

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploiterritorial.fr rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à PAU le 14 juin 2024

Monsieur Nicolas PATRIARCHE Président du Centre de Gestion 64 Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses le d'ouverture

Envoyé en préfecture le 14/06/2024

Reçu en préfecture le 14/06/2024

Publié le 14/06/2024

ID: 064-286400031-20240614-DEJIC36_140624-AR

Arrêté d'annulation n° DEJIC36 140624

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Post pourv	Envoyé en préfecture le 14/06/2024 Requ en préfecture le 14/06/2024 Publié le 14/06/2024
V064240418001232001	Adjoint administratif	Instructeur du droit des sols	Recrutement sur un autre grade	1 35h()()	COMMUNE DE BIARRITZ 64202 Biarritz Cedex		7/4D-2064-286400031-20240614-DEJIC36_140624-AR